

30 Diplômes de l'enseignement supérieur par niveau et domaine d'études

Dans l'enseignement supérieur de la Communauté française, 60 % des diplômes ont été délivrés à des femmes et un tiers de ceux-ci dans les sections « sciences sociales, commerce et droit ». La répartition par domaine d'études varie également selon le sexe : les hommes s'orientent davantage vers les sciences et technologies tandis que les femmes préfèrent les domaines de l'éducation et des sciences sociales. Il faut également souligner que les doctorats sont plus nombreux dans les branches scientifiques.

En fin d'année académique 2005-2006, 28 542 diplômes ont été délivrés dans les établissements d'enseignement supérieur de la Communauté française (Hautes Écoles, Instituts supérieurs d'architecture, Écoles supérieures des arts et universités) de plein exercice tous niveaux confondus, 60 % de ceux-ci l'ont été à des femmes.

Les niveaux pris en considération sont calqués sur ceux de la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) de l'Unesco¹.

La figure 30.1a décrit la répartition par domaine d'études² de l'ensemble des diplômes. Tant chez les femmes que chez les hommes, près d'un tiers des diplômes ont été délivrés dans les sections « Sciences sociales, commerce et droit », c'est-à-dire dans des programmes en sciences sociales et du comportement, en journalisme et information, en commerce et administration et en droit.

La répartition par domaine d'études et plus particulièrement des diplômes délivrés en « sciences » (sciences physiques, sciences de la vie, mathématiques, statistiques et informatique) et en « ingénierie, industrie de transformation et production » (y compris architecture et bâtiment) s'inscrit dans le cadre des indicateurs et critères de référence (« benchmarks) européens. L'un d'eux vise à « augmenter le nombre total de diplômés en mathématiques, sciences et technologies dans l'Union européenne d'au moins 15 % entre 2000 et 2010 et dans le même temps diminuer l'écart entre les femmes et les hommes ».

Comme le montre la figure 30.1b, la répartition par domaine d'études, que ce soit dans l'enseignement supérieur court³ ou dans l'enseignement supérieur long³, varie selon le sexe. Dans l'enseignement supérieur court (CITE 5B), 93 % des diplômes délivrés aux filles le sont dans trois domaines : « santé et protection sociale » (43,6 %) qui comprend les formations dans les métiers de la santé et les services sociaux, « éducation » (25,9 %) c'est-à-dire les formations d'enseignants et en sciences de l'éducation et « sciences sociales, commerce et droit » (23,5 %). Par contre, à peine 1,8 % des diplômées le sont en sciences et technologies alors que 28,5 % des diplômes délivrés à des hommes le sont dans les disciplines ciblées par le critère de référence européen. Les hommes étant deux fois moins nombreux que les femmes à être diplômés à ce niveau, seuls 10,8 % des diplômes de l'enseignement supérieur de type court en 2005-2006, le sont dans des matières scientifiques ou technologiques.

Au niveau de l'enseignement supérieur de type long⁴ (CITE 5A), 39 % des diplômes délivrés le sont en « sciences sociales, commerce et droit » (41,9 % pour les femmes et 35,4 % pour les hommes). A ce niveau d'enseignement, 20 % des diplômes sont délivrés dans des sections correspondant au critère de référence européen (10,4 % pour les femmes et

31,6 % pour les hommes). Cependant, à ce niveau d'enseignement, il faut signaler qu'une partie importante des cursus en « santé et protection sociale » ou en « agriculture » sont considérée, en Communauté française, de par leurs contenus et leurs débouchés, comme des disciplines scientifiques. En effet, des cursus tels que médecine ou kinésithérapie (santé), vétérinaire ou ingénieur agronome (agriculture) sont également centrés sur une formation de base scientifique permettant l'accès à des emplois scientifiques ou technologiques. Ces cursus sont particulièrement prisés par les femmes.

Les étudiants ayant obtenu un doctorat avec thèse en 2005-2006, sont en revanche, comme le montre la figure 30.1b, proportionnellement, beaucoup plus nombreux dans les filières scientifiques correspondant au critère de référence européen. Les diplômés en « sciences » et en « ingénierie, industrie de transformation et production » représentent 39,1 % des diplômes délivrés à des femmes et 48,8 % de ceux délivrés à des hommes. En y ajoutant les diplômés en « santé et protection sociale » et ceux en « agriculture », la proportion de diplômés à caractère scientifique ou technologique dépasse les 70 % (hommes : 72,2 % ; femmes : 69,3 %). Ceci s'explique notamment par une offre plus importante de bourses de recherche (FRIA, FNRS) dans ces domaines.

La figure 30.2 montre qu'entre 2002-2003 et 2005-2006, le nombre de diplômés en mathématiques, sciences et technologies dans l'enseignement supérieur court est passé de 1 658 à 1 365, soit une diminution de 17,7 %. En revanche le nombre de diplômés en sciences et technologies dans l'enseignement supérieur long a augmenté de 6,3 % (2 830 en 2002-2003 et 3 008 en 2005-2006). Le nombre de doctorants diplômés dans ces matières ayant augmenté de 14,5 % (256 en 2002-2003 et 293 en 2005-2006), la diminution de diplômés en sciences et technologies entre 2002-2003 et 2005-2006 est de 1,6 % (78 diplômés). Dans l'enseignement supérieur court, le domaine d'études « santé et protection sociale » a augmenté de 18,8 % en quatre ans et dans l'enseignement supérieur long, le domaine d'études « éducation » a augmenté de 65 %.

Entre 2002-2003 et 2005-2006, tous domaines d'études confondus, la proportion de diplômés délivrés à des femmes est passée de 58,7 % à 59,9 %, alors que dans le même temps, la proportion de diplômés en sciences, mathématiques et technologie délivrés à des femmes est passée de 25,4 % à 23,6 %. En revanche, dans le domaine d'études « santé et protection sociale », par exemple, la proportion de femmes diplômées est passée de 73,3 % à 75,8 %.

Que ce soit dans le nombre de diplômés délivrés ou dans la réduction de l'écart hommes/femmes, la Communauté française ne s'inscrit pas dans le sens indiqué par le critère de référence européen.

1 Le niveau CITE 5B correspond, pour la Communauté française, à l'enseignement supérieur de type court (y compris artistique) ou au baccalauréat professionnalisant dans le processus de Bologne. Le niveau CITE 5A correspond à l'enseignement supérieur de type long (y compris artistique) et universitaire ou au master dans le processus de Bologne (y compris les diplômes de spécialisation ou complémentaires). Le niveau CITE 6 correspond au doctorat avec thèse.

2 La classification reprise ici est la classification en « grands groupes » de la CITE, premier niveau de la hiérarchie qui en compte trois. Le lecteur pourra trouver une description précise de cette classification sur le site www.uis.unesco.org

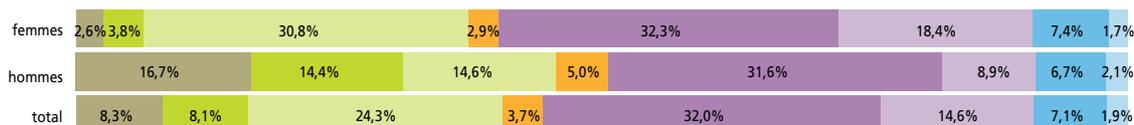
3 Sont pris en considération les graduats, les AESI, les diplômés d'assistant social,... ainsi que les diplômes de spécialisation (par exemple dans la catégorie « paramédicale »)

4 Sont pris en considération les licences, les diplômes d'ingénieur, de docteur en médecine et en médecine vétérinaire,... ainsi que les agrégations, DEA, DESS,...

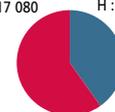
30.1 Répartition des diplômes de l'enseignement supérieur par domaine d'études – 2005-2006

■ Ingénierie, industrie de transformation et production ■ Sciences ■ Santé et protection sociale ■ Agriculture ■ Sciences sociales, commerce et droit ■ Education ■ Lettres et arts ■ Services

a) Tous niveaux confondus

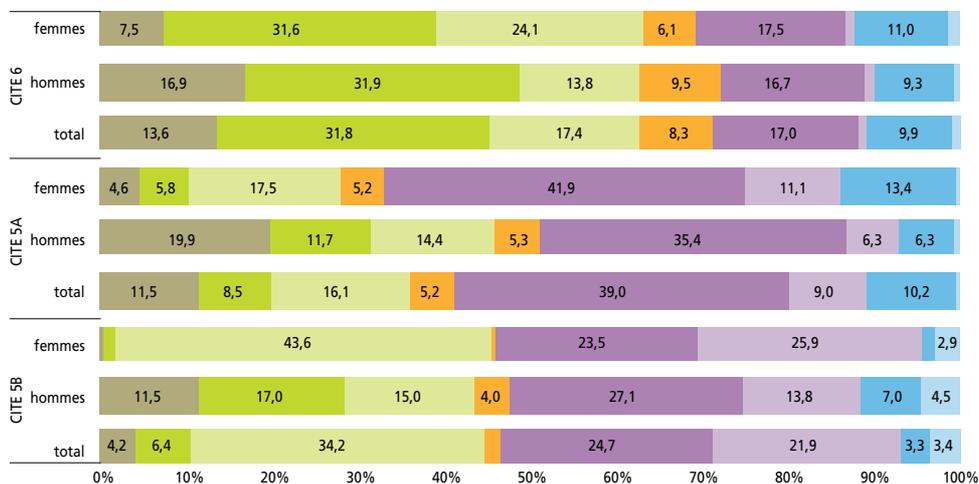


F : 17 080 H : 11 480

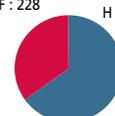


Sur les 11 480 diplômes délivrés à des hommes, 31,6 % le sont dans le domaine « sciences sociales, commerce et droit ».

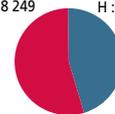
b) Par niveau d'études CITE (voir note n°1 page 66)



F : 228 H : 420

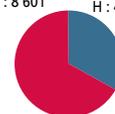


F : 8 249 H : 6 800



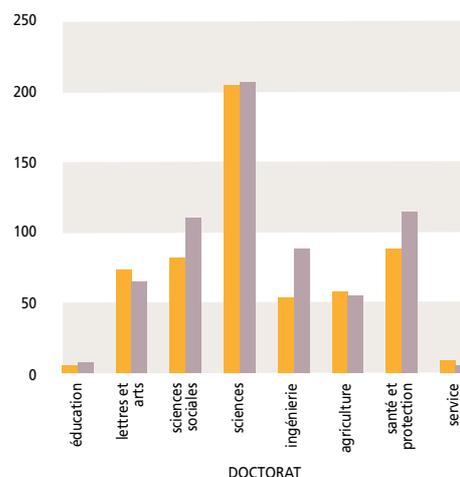
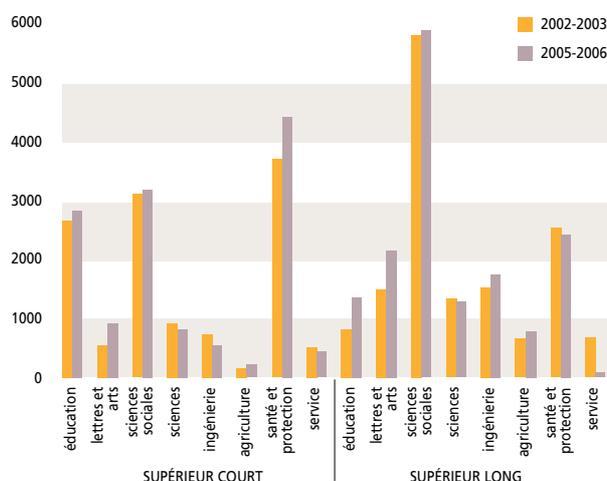
Sur les 6 800 diplômes délivrés à des hommes dans l'enseignement supérieur long, 35,4 % le sont dans le domaine « sciences sociales, commerce et droit ».

F : 8 601 H : 4 244



Source : base de données UOE pour la Communauté française

30.2 Évolution du nombre de diplômes par domaine d'études de 2002-2003 à 2005-2006



De 2002-2003 à 2005-2006, dans l'enseignement supérieur court le nombre de diplômes dans le domaine « éducation » est passé de 2 648 à 2 818.

Source : base de données UOE pour la Communauté française